

LES ENTREPRISES DE COLLECTE

Jusqu'à récemment, l'activité des entreprises de collecte consistait principalement à collecter les déchets en mélange et les acheminer vers les centres de stockage de classe 2, à défaut vers les unités d'incinération d'ordures ménagères.

Aujourd'hui, face à la limitation de la mise en décharge et aux obligations applicables à certains déchets spécifiques (emballages, déchets électriques et électroniques, pneus...), **ces entreprises offrent d'autres services permettant aux producteurs de déchets de répondre à la réglementation** : collecte séparée des déchets valorisables, tri et conditionnement, puis transport vers les unités de valorisation

RÉGLEMENTATION

En application du décret du 30 juillet 1998, **pour exercer les activités de transport par route, de négoce et de courtage de déchets, les entreprises de collecte et de récupération sont tenues de déposer une déclaration auprès du préfet du département où se trouve leur siège social.**

LES DÉCHÈTERIES

D'une façon générale, la déchèterie est un espace aménagé, gardienné et clôturé, conçu pour permettre aux usagers d'effectuer eux-mêmes le tri de leurs déchets en les déposant dans des conteneurs ou des bennes spécifiques où les déchets seront orientés, préférentiellement vers les filières de valorisation et, à défaut, vers les filières de traitement.

On distingue deux types de déchèteries :

- la déchèterie d'entreprises,
- la déchèterie publique.

LA DÉCHÈTERIE D'ENTREPRISES

Il s'agit d'un équipement spécifiquement créé pour répondre aux besoins des entreprises pour le dépôt sélectif de leurs déchets banals et de leurs déchets dangereux produits en petites quantités.

La déchèterie d'entreprises est une installation particulièrement bien adaptée pour les petits producteurs qui ne peuvent contracter avec un professionnel de la récupération ou de la collecte, ainsi que pour les entreprises situées en zone rurale, éloignées des grands centres de valorisation et de traitement.

Il s'agit, avant tout, d'un service de proximité favorisant le regroupement des déchets sur un même site afin de limiter les coûts d'exploitation.

LA DECHETERIE PUBLIQUE

La déchèterie publique est un lieu où les particuliers apportent leurs déchets encombrants et éventuellement d'autres déchets triés. Ces déchets sont répartis dans des contenants distincts afin que les matériaux qui les constituent soient, selon leur nature, valorisés, traités ou stockés.

Certaines déchèteries publiques acceptent les déchets des petits producteurs (artisans et commerçants). Leur accès est réglementé par des restrictions relatives au volume de déchets, à leur nature, et peut faire l'objet d'une facturation selon les quantités déposées. Les conditions d'accès diffèrent d'une déchèterie à l'autre. Pour les connaître, il est nécessaire de contacter l'exploitant du site.

ADRESSES UTILES

LES RÉCUPÉRATEURS COLLECTEURS MULTIMATÉRIAUX

Charente
Charente-Maritime
Deux-Sèvres
Vienne

DÉCHÈTERIE D'ENTREPRISES

Déchèterie artisanale du Pays Royannais

ZI La Queue de l'Âne
17200 Saint-Sulpice de Royan
☎ 05 46 05 02 58

DÉCHÈTERIES PUBLIQUES ACCEPTANT LES DÉCHETS DES ENTREPRISES

Syndicat Intercommunal du Val-de-Loire

ZI N°4 Saint-Porchaire
79300 Bressuire
☎ 05 49 81 73 95

Syndicat Intercommunal du Val-de-Loire

ZI de Longchamps
79140 Cerizay
☎ 05 49 80 08 97

Syndicat Mixte à la Carte du Haut-Val-de-Sèvre

Les Grands Champs
79260 La Crèche
☎ 05 49 05 31 63

Syndicat Mixte à la Carte du Haut-Val-de-Sèvre

Bel Air
Route de la Cueilie
79800 Pamproux
☎ 05 49 76 38 37

Syndicat Mixte à la Carte du Haut-Val-de-Sèvre

Avenue de l'Ecole Militaire
79400 Saint-Maixent l'Ecole
☎ 05 49 76 22 82

Val Vert du Clain

Les Millas
86130 Saint-Georges-les-Baillargeaux
☎ 05 49 62 03 03

AUTRES DÉCHÈTERIES

→ *Contactez les exploitants*